



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°204
juin 2018

page 2

vos délégué-es rendent compte

● CTP du 11 juin

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- grèves en CDAS
- grève crèche départementale
- renforts-remplacements

page 4

ici et ailleurs

- Aquarius départemental ?
- Hôpital du Rouvray : une lutte symbolique
- Catacombes de Paris : victoire des grévistes !



section SUD Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - Cucillé 2

Services du Département : la braderie commence !

Le mois de juin connaît le temps des soldes, notre collectivité suit le mouvement. On sait que l'échelon départemental n'est pas voué à perdurer et ce que le gouvernement Valls projetait, le gouvernement Philippe veut l'achever. Il saborde les Départements en limitant à 1,2% l'augmentation du budget de fonctionnement alors que les besoins des populations croissent, les recrutements et salaires des agent-es sont bloqués (enfin pas tous...).

En réaction, en Ille-et-Vilaine se met en place une démarche « Capacité d'action 2021 »... formule de communication bien choisie pour ne pas dire « casse de nos services et de nos emplois ». Sous les jolis mots, voici ce qu'il faut entendre :



- « redéploiement des postes » : destruction d'une équipe
- « dégager des marges de manœuvre » : faire des économies sur votre dos
- « moderniser nos pratiques » : si vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous êtes un peu vieille France et dépassé-es. Laissez la place aux jeunes qui savent innover
- « permettre la montée en compétence des agents » : confier aux C des tâches de

B et aux B celles des A sans le salaire qui va avec

- « concentrer les énergies sur les tâches à forte valeur ajoutée » : privilégier le recrutement de cadres A (voire A+) au détriment des C et B
- « renforcer les collaborations et les mutualisations avec nos partenaires » : transférer vos missions vers l'externe
- « veiller à l'équité des services proposés » : partager la pénurie pour que tout le monde souffre un peu

Et pour ceux qui pensent que « Capacité d'action 2021 », après tout, c'est un mal nécessaire :

- « la démarche ne recouvre pas l'ensemble des sujets d'efficience et de transformation » : tout n'est pas dans « Capacité d'action 2021 ». L'exécutif vous réserve encore quelques belles surprises !

Bref, les temps sont durs – certes, mais pas pour tout le monde ! – l'Etat est exigeant et intransigeant, mais d'autres choix sont possibles ! Cela dépend de chacun d'entre nous de se mobiliser pour défendre ce que nous avons obtenu de haute lutte par le passé. ■



vos délégués rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CTP du 11 juin

● Bilan simplification des prestations sociales :

Lors de la présentation de ce dossier, SUD avait souhaité qu'un bilan soit présenté en CT. Ce fut chose faite ce 11 juin mais nous avons demandé qu'un bilan plus précis avec le détail des agents perdants ou gagnants ainsi qu'une analyse des bénéficiaires des différentes tranches nous soit présenté. Demande acceptée par Mme Hakni-Robin pour le prochain CT. Pas de vote

SUD et la CGT ont profité du sujet des prestations sociales pour faire une **déclaration commune concernant le sort de la crèche départementale**. Nous demandons de le retirer des réflexions « capacités d'action 2021 » et de conforter l'organisation actuelle de la crèche. Aucune réaction de la part des autres syndicats suite à notre intervention commune. Mme Hakni-Robin reconnaît toute l'importance et l'intérêt de ce service mais estime "devoir la vérité aux agents". La structure va devoir évoluer vers une gestion non publique. En clair, les agent-es partiront dans le privé ou devront trouver un poste dans un autre service du Département.

● Emplois-passerelle :

Nouvelle liste de métiers intégrant ce dispositif. Pour SUD, les choix de l'administration ne se justifient que difficilement. Par exemple, seules les assistantes de DG et des élu-es en font partie. Le cas des autres assistantes de direction sera étudié plus tard, "si cela se révèle pertinent". Est-ce à dire que l'éloignement des très hautes sphères entraîne moins de travail et de responsabilité ? De même, les techniciens étant trop nombreux, la réflexion est également reportée. Nous contestons encore et toujours le principe même des emplois-passerelle qui entraîne un sentiment d'injustice et d'inéquité compte-tenu du faible nombre de promotions internes et du fait que cela risque de bloquer les possibilités de mobilité. Vote : 5 Pour (CFDT), 9 Contre (SUD/CGT/FO)

● nouvelle charte de formation :

La révision de la charte était nécessaire compte-tenu du nouveau dispositif du Compte Personnel d'Activité (CPA). Une fois n'est pas coutume, SUD a souligné la qualité du dossier présenté : un effort particulier de clarté et de lisibilité, des réunions partenariales avec un bon dialogue et une prise en compte de nos remarques. Par exemple que la demande d'un-e agent-e parvienne au service formation même sans accord préalable de son N+1. Vote : 13 Pour (SUD/CFDT/CGT), 1 Contre (FO)

● Sectorisation des infirmières PA/PH :

La répartition des différents secteurs d'intervention des infirmières est revue avec une mini-NOUVOS à la clé pour les collègues. Malgré la création de deux postes (par redéploiement d'autres services), nous savons que les infirmières seront en difficulté compte-tenu de la charge de travail et sur certains postes, mutualisés sur plusieurs CDAS, voire en plus sur deux agences, avec des territoires étendus et ruraux. Mme Hakni-Robin nous a rappelé - à nouveau ! - le contexte budgétaire et nous a signalé que dans d'autres départements, ces missions sont confiées au privé et qu'il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes. Par ailleurs, contrairement au dossier précédent, peu d'informations ont circulé que ce soit vers les agentes ou vers les OS. Il aura fallu toute l'insistance de SUD pour qu'une réunion soit proposée aux collègues.

Malgré quelques maigres avancées, SUD a pointé la persistance de difficultés dans l'organisation du travail, le qualibrage des postes, pour les déplacements professionnels et les risques pour la santé des infirmières que cela allait engendrer. Nous avons demandé qu'un bilan soit présenté après 6 mois (ce qui a été accepté) et d'envisager des réajustements.

Vote : 13 Contre (SUD/CGT/FO), 5 Abstention (CFDT)

● CDAS du Semnon : accueil commun avec l'agence et réorganisation de la fonction ASE :

Après une première présentation au CT du 14 mai, c'était le retour de ce dossier à deux têtes avec, d'un côté, le transfert du CDAS du Semnon dans une extension du bâtiment de l'agence de Bain et la mutualisation du service de l'accueil et, de l'autre, la séparation de l'équipe ASE entre les sites de Bain et de Guichen.

Pour le premier sujet, nous avons déjà retenu positivement la prise en compte de l'expérience menée à Vitré pour ce qui est des bâtiments. Pourtant, de nombreuses questions restent en suspens sur les missions de l'accueil et son organisation (remplacements, congés...).

Sur le deuxième sujet, la nécessité de sortir du regroupement actuel des équipes sur un site avec les contraintes matérielles est prise en compte. Cependant, les équipes nous paraissent sous-dimensionnées par rapport aux besoins et à la spécificité des territoires. Cela risque de compromettre le bon fonctionnement de l'organisation même si des mutualisations sont envisagées. Nous avons demandé qu'un bilan soit fait au bout d'un an en CHSCT et, en cohérence avec notre vote lors du précédent CT, nous nous sommes abstenus. Vote : 7 Abstention (SUD), 7 Contre (CFDT/CGT/FO) ■





elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

grèves en CDAS

CDAS Fougères : nouveau préavis de grève le 15 juin pour obtenir le remplacement et la pérennisation d'un poste d'agent-e d'accueil et l'octroi d'un poste d'assistante sociale pourtant conforté par l'outil de répartition des moyens. Mme Hakni-Robin réserve sa réponse en fonction de celle des collègues à sa demande de participer à un groupe de travail expérimental sur le thème "que ne doit-on plus prendre en charge en CDAS ?"...

CDAS de Guichen : suite à une HMI, SUD a déposé un préavis de grève le 14 juin pour obtenir le maintien d'un poste d'assistante sociale (gelé suite au départ d'une collègue) et la pérennisation du poste d'agent d'accueil. Une rencontre dans le cadre du préavis a permis d'obtenir une prolongation du maintien du poste d'AS pour un contractuel et le poste d'accueil demandé. Le préavis de grève a donc été levé.

grève crèche départementale

Avec SUD et la CGT, les agent-es du Département se mobilisent pour dire NON à la fermeture de la crèche départementale. Réunions, courrier au Président, intervention au CT, pétition, manifestation...: pas question de laisser faire en silence !

Le 21 juin, parents, enfants, collègues se sont rassemblés avec les agent-es de la crèche en grève (soit 150 personnes) pour interpeller les élu-es réuni-es en session. Ces derniers-ères se sont bien gardé de venir à leur rencontre ! Incapables d'assumer leur décision ou peu préoccupé-es de ce dossier ?

Nous continuons le combat pour maintenir la crèche départementale, service public de qualité qui répond au besoin de places en accueil collectif pour les agent-es mais aussi pour les assistantes familiales en formation et les habitant-es du quartier.

Suite à notre demande, SUD et la CGT seront reçus par Mme Hakni-Robin accompagnés de collègues et avec remise des pétitions le 4 juillet.

Signez la pétition en ligne :
https://www.petitions24.net/non_a_la_fermeture_de_la_creche_departementale

renforts - remplacements

Sujet sensible au Département depuis que de nouvelles règles ont été mises en place. Une réunion à 6 mois s'est tenue à notre demande avec la DG du pôle RH et performance de gestion. Occasion d'en savoir un peu plus sur les objectifs du Département en la matière.

Certes l'enveloppe reste la même cette année (10 millions d'euros) mais les besoins ne sont plus couverts. Pas de remplacement systématique (les collègues s'en étaient déjà aperçus) mais une évaluation au cas par cas. Des remplacements facilités pour les CDAS et les collègues (les agent-es concerné-es s'en sont-ils-elles rendu compte ?). Des remplacements en fonction des référentiels et de la taille des équipes (mais on ne se demande pas pourquoi une équipe est nombreuse...).

L'administration s'est dite satisfaite car "il n'y a pas de tension", l'enveloppe allouée au 1^{er} semestre étant respectée. Evidemment, les 5 millions d'euros n'ont pas été dépassés, mais à quel prix pour les équipes ? Non-remplacements ou délais de carence de 15 jours, surcharge de travail, voire consignes suggérant de ne pas remplir certaines missions, contractuel-les malmené-es...! L'administration entend mais n'a pas de solution. En attendant, ce sont les agent-es qui souffrent et s'épuisent.

Si nous voulons que les mots « service public » aient encore un sens, il est urgent de faire d'autres choix !





Aquarius départemental ?

Jusqu'à présent, dans le cadre de la protection de l'enfance, le Conseil Départemental 35 accordait à toute famille étrangère démunie une allocation mensuelle lui permettant d'assurer les besoins fondamentaux de ses enfants. A partir de septembre

DISCRIMINATIONS SELON L'ORIGINE : C'EST NON !



2018, cette aide sera totalement supprimée pour les ressortissants européens, limitée à 6 mois pour les autres familles étrangères sans titre de séjour.

Pour une économie minimale, le Département va se soustraire à sa responsabilité de protéger tous les enfants présents sur son territoire.

SUD et les agent-es des CDAS dénoncent cette décision cynique qui contrevient :

- à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- aux règles de droit (art 11-2 du CASF)
- mais aussi aux principes éthiques de celles et ceux qui les accompagnent.

Pétitions, droit d'interpellation, suivez les actions sur : <http://untoitundroit35.blogspot.com/>

Hôpital du Rouvray : une lutte symbolique

Après plusieurs semaines de mobilisations « classiques », **il aura fallu 17 jours de grève de la faim pour obtenir l'ouverture de négociations** sur la plateforme revendicative de l'intersyndicale de l'hôpital psychiatrique du Rouvray, en Haute Normandie... **et la création de 30 postes de soignant-es !**

Cette lutte des camarades est symbolique à plusieurs titres :

- elle est symbolique de la situation générale des hôpitaux publics en France, étranglés financièrement, qui ne peuvent plus accueillir, soigner correctement.
- elle est symbolique de la situation de la psychiatrie dans notre pays, parent pauvre de la médecine dont les patient-es sont vécu-es par la société des normes comme des poids, des boulets

que l'on devrait incarcérer.

- elle est symbolique du mépris affiché des dirigeants envers leurs salarié-es.

- elle est symbolique d'une société où une minorité impose ses intérêts au plus grand nombre.



Parce que symbolique et à bien des aspects exemplaire, SUD Santé Sociaux et Solidaires ont soutenu la lutte des hospitalier-es du Rouvray même si nous déplorons qu'il faille mettre sa propre santé en danger à travers une grève de la faim pendant plus de 15 jours pour voir s'ouvrir les discussions.

Catacombes de Paris : victoire des grévistes !



En grève depuis le 3 mai dernier, les agent-es en charge de la visite des Catacombes de Paris sont sorti-es victorieux-ses de leur mouvement. Avec le soutien de la CGT Paris Musées et de SUD Collectivités Territoriales, ils ont notamment obtenu 3 jours de RTT supplémentaires, 7 recrutements et une prime mensuelle de 180 euros.

La détermination des grévistes a eu raison d'une administration qui refusait de négocier !



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :